



Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

RAPPORT D'ACTIVITE

COMMUNAUTAIRE

2010

I – RESUME DES PROJETS MENES  
ET  
DES ACTIONS DE COMMUNICATION

# 1. Descriptif des projets et actions menés par compétence

---

- Economie
- Zones d'activités
- Tourisme
- Environnement
- Habitat
- Voirie
- NTIC
- Ecole de musique
- Aménagement

# RESUME DES PROJETS MENES

## ① - Economie

- Poursuite de travail d'accompagnement du Service Economie.
- Poursuite du service « économie » partagé avec la mairie de Fleurance pour la gestion de l'OMPCA
- Mise en œuvre de la stratégie économique.
  - Adapter le bassin d'emploi : 13 entreprises suivies.
  - Suivi des besoins en immobilier : 9 interlocuteurs offreurs, 9 demandes d'implantation.
  - Accompagnement des entreprises : 24 créateurs. 9 entreprises extérieures au territoire suivies en implantation, 81 entreprises du territoire accompagnées dans leur développement, 5 interlocuteurs en reprise ou cession.
  - Animations à la pépinière : l'écoconstruction en partenariat avec la chambre des métiers Réseau Midi-Pyrénées Entreprendre. Levier financier à la création d'entreprises
  - Participation à Gascogne Expo avec les entreprises de la pépinière et Glosek Gourmet
- Suivi de l'observatoire fiscal et économique.
- Suivi des entreprises dans l'hôtel d'entreprises, une entrée Gers Habitat Conseil
- Suivi de l'activité de la pépinière créateurs : Bat'immo, Actigroup. Nouvelles entrées : MID, Pacific West foods, JLH, Juan GOMEZ. Sorties : Actigroup et H&B construction

- Demande de reprise d'atelier relais Boulangerie de la Romieu Monsieur TIXIER
- Poursuite de la convention avec le Conseil Régional pour développer le dispositif du Fond Régional d'Innovation pour l'Emploi.

## ② - Zones d'activités

- commercialisation du Biopôle
- Aménagement et commercialisation de la Zone d'Activités de FLEURANCE.
- Etude préalable zone d'activité des Gâlis.

## ④ - Tourisme

- Poursuite de l'étude pour la requalification et le développement du **Hameau des étoiles**. Recherche de financement Europe (leader), Etat, Région Département. Recherche d'opérateurs.
- Elaboration d'une candidature à la procédure de pôle rural d'excellence (PER)- écotourisme.

# RESUME DES PROJETS MENES

## • **Entretien des sentiers de randonnée**

Après une période consacrée à remettre en état les sentiers dégradés par la tempête Klaus de janvier 2009, le programme de valorisation et de plantations le long des chemins de randonnée a repris en 2010.

### **Plantations à Fleurance :**

- Automne 2010, replantation de 8 arbres pour réaligement.
- Suivi plantation Hameau des étoiles, remplacement 10 arbustes en 2010.

### **Plantations à Lectoure :**

- Plantation de haies en janvier 2010 à Sainte Croix
- Plantation d'arbres et de haies en décembre 2010 sur la ZA les Galis
- Plantation de haies en mai 2010 Route du Lac des trois Vallées.

### **Plantations à la Romieu :**

- Plantation d'arbres et de haies à «Saubole» en janvier 2010

Sur le plan budgétaire, 5000 € par an sont consacrés aux plantations pour valoriser les chemins.

Le fonctionnement du service représente un coût de près de 80.000 € sur l'année, hors amortissement de matériel, et compte 3 agents représentant 1,5 équivalent temps plein.

## ④ - **Environnement**

- SPANC : Révision des Schémas d'assainissement pour les communes de La Romieu, Pouy Roquelaure, Pergain Taillac, Castet Arrouy, Cézán, Réjaumont.
- Le diagnostic des systèmes d'assainissement s'est achevé en 2008. En 2009, le contrôle de bon fonctionnement des installations existantes pour une périodicité de 8 ans a démarré. En 2010, 392 contrôles ont été réalisés sur 3186.
- En matière de neuf : 66 chantiers contrôlés avec conformité et 84 dossiers instruits (comprenant les permis de construire et les réhabilitations). 62 CU ont été instruits.

## ⑤ - **Habitat**

- Etude de la réhabilitation sur Lagarde Fimarcon abandonnée en cours d'année. Relance du projet de Sempesserre. Recherche d'un nouvel opérateur suite à la désaffectation du partenariat avec l'opérateur HLM le Toit Familial
- Terrain de l'aire d'accueil des gens du voyage. Le taux d'occupation moyen est de 61,70 % et évolue entre 42.5% à 92.50%
- Participation aux démarches d'urbanisme des communes (environ une quinzaine) – en amont pour porter à connaissance les différentes démarches des autres communes, les avantages et inconvénients des différents documents et promotion de la démarche projet dans le contexte du schéma d'aménagement solidaire. (s'inscrit aussi dans la démarche d'aménagement)
- Réflexion sur le schéma de cohérence territoriale

# RESUME DES PROJETS MENES

## ⑥ - Voirie

### • Programme Investissement

#### **Reprofilage, revêtement de chaussée, assainissement réparation d'ouvrages d'art :**

##### **Chaussées**

CC1 FLEURANCE  
CC5 CEZAN  
CC10 PIS  
CC10 TAYBOSC  
CC17 CADEILHAN  
CC21 CASTELNAU D4ARBIEU  
CC22 LECTOURE  
CC28 LA ROMIEU  
CC31 MAS D'AUVIGNON  
CC37 SAINT-MARTIN DE GOYNE  
Longueur réalisée : 5,9 Km

#### **Assainissement, curage de fossés, ouvrages d'assainissement**

CC1 FLEURANCE (Dégat tempête Klaus) )  
CC6 PRECHAC  
CC8 GAVARRET (Dégat tempête Klaus)  
CC10 TAYBOSC  
CC17 CADEILHAN  
CC31 MAS D'AUVIGNON  
CC37 SAINT-MARTIN DE GOYNE

#### **Réparation d'ouvrages d'art**

CC6 PRECHAC REJAUMONT (Dégat tempête Klaus)

#### **Programme complémentaire**

CC22 LECTOURE route de Tané : 1,28 km  
Voie de la ZA de Fleurance : 0,3 km

#### **Bilan financier :**

MONTANT PREVISIONNEL :  
PROGRAMME : 125 500.00 HT  
PROGRAMME COMPLEMENTAIRE :  
CC22 LECTOURE Tané : 243 305 € HT  
Voie de la ZA FLEURANCE : 38 900 € HT

#### MONTANT REALISE :

PROGRAMME : 125 500 € HT  
PROGRAMME COMPLEMENTAIRE :  
CC22 LECTOURE Tané 228 433 € HT  
Voie de la ZA FLEURANCE 26 050 € HT

### • Programme entretien

#### **Entretien des chaussées :**

Point à temps : 15T  
Enrobés à froid : 14T

#### **Dépendances vertes :**

Fauchage : 1 passe (2 passes sur itinéraires touristiques)  
Débroussaillage : 1 passe

#### **Assainissement :**

Curage de fossés : 4 km  
Saignées sur accotement : 12 km

#### **Bilan financier :**

Entretien des chaussées : 19 000 € TTC  
Assainissement : 13 000 € TTC  
Dépendances vertes : 23 500 € TTC  
Plantation itinéraire touristique : 1 540 € TTC  
Total entretien : 57 000 € TTC

# RESUME DES PROJETS MENES

## ⑦ - NTIC

- Poursuite de la mise en œuvre de la couverture de l'ensemble des zones blanches du territoire.
- Poursuite de la mise en œuvre de l'intranet communautaire.
- Poursuite de la mise en œuvre du SIG. Intégration des données.

## ⑧ - Ecole de musique

- Nombre d'élèves 228 à la rentrée 2010
- Nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire : 118

La participation des parents représentait 18 % du coût réel engagé par la collectivité.

Pour l'année 2010-2011, 7 concerts d'élèves ont été organisés de façon décentralisée à Pauilhac, Sempesserre, Saint-Avit-Frandat, Fleurance, Urdens et Brugnens.

Lors du spectacle de fin d'année 2010-2011, la pièce musicale « La cuisine de Joaquin et Léonie » a été présentée.

De nombreux stages ont également été proposés.

Nouveauté en 2010 : les cours de chant choral pour adultes ont rencontré un franc succès.

## ⑨ - Aménagement

- Réflexion sur le Schéma de cohérence Territoriale (SCOT). Participation à diverses manifestations sur le thème.
- Participation au sein du Pays à la réponse à appel à projet émergence de SCOT rural.
- Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme des communes (environ 15)

Pour élaborer l'ensemble de ces projets et actions, les différentes commissions thématiques se sont réunies 17 fois :

COMMISSIONS	Nombre de réunions
Affaires générales	1
Aménagement de l'espace Cadre de vie Habitat	1
Ecole de musique	2
Economie et Aménagement Z.A.	3
Environnement et Assainissement	0
Finances	3
Tourisme	1 réunion du comité pilotage du Hameau des étoiles
Voirie	5
Appels d'offres et marchés publics	0
DSP	0
Transferts de charges	1
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>

## **2. Actions de communication**

---

- **En commun**
- **Lettre d'information économique**
- **Vœux et 10<sup>e</sup> anniversaire de la CCLG**

# SUJETS TRAITES DANS EN COMMUN

## n°26 avril 2010

- Budget communautaire : le financement de nos projets change
- Pépinière de Lomagne : 1 an, premier bilan
- Forces vives – nouveau maire : Roland Maragnon, maire d'Urdens – nouvelle commune : Pouy-Roquelaure, Bertrand Stiers
- Bienvenue aux nouveaux arrivants : ils ont créé leur entreprise / ils ont implanté une entreprise / ils ont repris une activité

## n°27 septembre 2010

- Pays Portes de Gascogne candidat à un Grand Projet de Pays
- Hameau des Etoiles : des perspectives d'évolution
- Ecole de musique : chant choral pour les adultes à la rentrée
- Chemins de randonnée : découvrir la Lomagne Gersoise
- Forces vives – nouveau maire : Reine Marmouget, maire de Saint-Martin de Goyne – nouvelle commune : Pergain-Taillac, Gisèle Mutti
- Bienvenue aux nouveaux arrivants : ils ont créé leur entreprise / ils ont implanté une entreprise / ils ont repris une activité

# SUJETS TRAITES DANS LA LETTRE D'INFORMATION ECONOMIQUE

N°	Date	Thème	L'entreprise ou l'initiative à la une	Zoom sur	Dans votre agenda ou les chiffres	Un dispositif pour vous accompagner
17	25/02/2010	Réseaux	Club entreprendre en Gascogne	Conseil d'administration	Chiffres et agenda	Modalités pour devenir membre
18	29/04/2010	Eco construction et mutation de la filière BTP	C&F et sa politique active en matière de R&D	JB Magri, menuisier à Lectoure	Eléments départementaux donnés par la chambre des métiers + Zoom sur le territoire à la fois à partir de notre observatoire et d'extrapolations des chiffres de la CMA.	La CMA référence les entreprises évoluant vers l'écoconstruction à partir d'une charte. Annonce de la présentation du dispositif à la pépinière courant juin.
19	24/06/2010	Les acteurs de l'hôtellerie et la restauration	Le Bastard	Les repreneurs de la Tour de Fleurance	La filière sur le territoire	Aide de la région restauration de qualité
20	26/08/2010	Internet haut débit	Base Intermarché	SARL Christian Lacroix	Les chiffres clés	La couverture Internet haut débit du territoire
21	21/10/2010	Les énergies renouvelables	La centrale solaire photovoltaïque de Miradoux	Thomas Monge, Gascogne Energie Conseil à Lectoure	Agenda Parc Photovoltaïque de Miradoux	Les Prêts Verts Bonifiés d'Oséo
22	23/12/2010	E commerce + rencontres de la Lomagne Gersoise à Lectoure le 14/01/2011	M&G Nouveau site web politique commerciale sur le net		Chiffres clés du E-commerce	Formation e business CCI

# Présentation des vœux et 10<sup>e</sup> anniversaire de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise Espace culturel de Fleurance, le 5 janvier 2010

## *Déroulement :*

### **Interventions :**

- 1 – **Raymond VALL**, Sénateur Maire de Fleurance – Accueil
- 2 – **Gérard DUCLOS**, Maire de Lectoure
- 3 – **Bernard LAPEYRADE**, Président de la CCLG : remerciements et projection d'un film présentant les réalisations de la CCLG scindé en 3 parties : présentation générale / économie / fonctionnement
- 4 – **Philippe MARTIN**, Député et Président du Conseil Général du Gers
- 5 – **Bernard POUGET**, Sous-préfet de l'arrondissement de Condom - Conclusion

### **Buffet**

## *Invités :*

- Personnalités et institutionnels (150)
- Elus communautaires depuis le début de la CCLG
- Elus des communes (450)
- Personnel communautaire depuis le début de la CCLG
- Agents des communes
- Entreprises (1100)
- Population
- Partenaires

➔ Environ 400 personnes présentes

## *Communication sur l'évènement :*

- Annonce de l'évènement dans les newsletters économiques d'octobre et décembre et la newsletter aux élus de novembre.
- Campagne de communication : conférence de presse fin décembre au sujet des 10 ans et annonce de l'évènement dans la presse
- Invitation envoyée avec le journal En Commun n°25 special 10 ans

## **II - INDICATEURS D'ACTIVITE**

# **1. Activité statutaire**

---

- **Réunions du Conseil Communautaire, dates, ordres du jour**
- **Réunions du Bureau, dates, ordres du jour**
- **Nombre de délibérations**
- **Réunions de Commissions, dates, ordres du jour**
- **Réunions externes**

# RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE

N°	Evénement	Date	Lieu	Fréquentation				Nb de délibérations
				Présents	Représentés	Absents	Total	
1	Conseil communautaire	24/02/2010	Pauilhac	50	6	26	82	9
2	Conseil communautaire	07/04/2010	La Sauvetat	46	6	30	82	8
3	Bureau	19/05/2010	Lectoure	12	2	2	16	5
4	Conseil communautaire	21/06/2010	Marsolan	42	5	35	82	6
5	Conseil communautaire	15/09/2010	Saint-Avit-Frandat	46	7	29	82	9
6	Conseil communautaire	27/10/2010	Sempesserre	42	9	30	81	10
7	Conseil communautaire	09/12/2010	Flamarens	42	7	32	81	10
<b>Total des délibérations prises</b>								<b>57</b>

# RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE

N°	Evénement	Date	Ordre du jour
1	Conseil	24/02/2010	1/ Vote des comptes administratifs pour l'exercice 2009 2/ Débat d'orientation budgétaire 2010 3/ Modification de la représentation communautaire au SIDEL 4/ Zones d'activités – Vente des terrains des lotissements Biopôle et Berdoulet ; 5/ PATS – Signature d'une convention de prestation d'assistance pour l'animation du PATS 6/ NTIC – Adhésion à l'association de développement pour l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile sur le territoire communautaire 7/ Bâtiment des services techniques – Plan de financement prévisionnel 8/ Voirie - Tempête Klaus – Demande de subvention européenne 9/ Voirie – Programme exceptionnel – ZA Fleurance – Choix du prestataire pour la mise en œuvre d'une étude d'accessibilité et d'aménagement de la zone d'activités de Fleurance
2	Conseil	07/04/2010	1/ Vote des comptes de gestions du receveur pour l'exercice 2009 2/ Fixation du taux relais de contribution territoriale économique 3/ Fixation du taux de TEOM 2010 4/ Vote des budgets primitifs pour l'exercice 2010 5/ ZA Gâlis – Désignation de la maîtrise d'œuvre de l'opération 6/ ZA Gâlis – Acquisition du foncier nécessaire à la réalisation de l'opération 7/ SPANC – Lancement de l'enquête publique pour la révision du schéma d'assainissement 8/ SIG – Signature d'un avenant à la numérisation du cadastre
3	Bureau	19/05/2010	1/ Voirie – Réfection de la route du Tané – Choix de l'attributaire des travaux 2/ Programme voirie 2010 - Choix des attributaires des travaux 3/ Bâtiment des services techniques – Choix du maître d'œuvre de l'opération 4/ Aire d'accueil des gens du voyage - Réalisation d'un mur d'enceinte 5/ Désignation des représentants à l'établissement public de santé de Lomagne
4	Conseil	21/06/2010	1/ Décision modificative pour l'exercice comptable 2010 2/ Réforme du régime indemnitaire des agents de la communauté de communes 3/ Modification du tableau des emplois communautaires 4/ Hameau des Etoiles –Délibération en faveur de l'inscription du développement du site dans le cadre du Grand Projet de Pays Portes de Gascogne 5/ Délibération de soutien au projet de création d'une maison de santé sur la commune de Saint-Puy
5	Conseil	15/09/2010	1/ Fiscalité – Cotisation foncière des entreprises – Exonération en faveur des établissements de spectacles cinématographiques 2/ Fiscalité – Cotisation minimum – Fixation d'un montant d'une base servant à l'établissement de la cotisation minimum et d'un pourcentage de réduction applicable aux assujettis exerçant leur activité à temps partiel ou pendant moins de neuf mois de l'année 3/ Modification du tableau des emplois communautaires 4/ Pôle d'Application des Techniques Satellitaires – Système d'Informations Environnementales – Modification du plan de financement

# RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE

			<p>5/ Ecole de musique intercommunale – Modification des droits d’inscription et tarifs</p> <p>6/ Approbation de la révision du schéma communautaire pour les communes de Cézan, Castet-Arouy, Pergain-Taillac, La Romieu, Pouy-Roquelaure et Réjaumont</p> <p>7/ Approbation et mise à l’enquête publique du projet de zonage de la commune de Saint-Martin de Goyne pour la révision du schéma communautaire d’assainissement</p> <p>8/ Aire d’accueil des gens du voyage – Modification des tarifs et redevances</p> <p>9/ Haut Débit – Signature d’un avenant à la délégation de service public</p>
6	Conseil	27/10/2010	<p>1/ Commission communautaire d’évaluation des transferts de charges – Approbation du rapport financier</p> <p>2/ Haut Débit – Définition des modalités d’amortissement</p> <p>3/ Ordures ménagères – Retrait du SICTOM de Condom et extension du périmètre du SIDEL à la commune de La Romieu</p> <p>4/ Bâtiment des services techniques – Choix du coordinateur S.P.S.</p> <p>5/ Bâtiment des services techniques – Attribution des marchés de travaux et relance en procédure adaptée restreinte des lots infructueux</p> <p>6/ Voirie – Réfection de la route du Tané – Signature d’un avenant</p> <p>7/ Mise en œuvre de la procédure de dématérialisation des actes administratifs</p> <p>8/ Adhésion à la plateforme mutualisée de transmission dématérialisée des actes soumis au contrôle de légalité</p> <p>9/ Signature d’une convention avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées pour l’intégration à la plateforme SIP Midi-Pyrénées</p> <p>10/ Site Internet – Signature d’une convention avec le Conseil Régional pour l’intégration de la plate-forme SIP Midi-Pyrénées</p>
7	Conseil	09/12/2010	<p>1/ JURIDIQUE ET FINANCES – Budget – Décision modificative 2010</p> <p>2/ JURIDIQUE ET FINANCES – Ordures ménagères – Modification des statuts du SIDEL – Permutation de communes avec le SICTOM</p> <p>3/ JURIDIQUE ET FINANCES – Ordures ménagères – Modification des statuts du SIDEL – Retrait de la CC de la Ténarèze</p> <p>4/ JURIDIQUE ET FINANCES – Ordures ménagères – Modification des statuts du SIDEL – Extension à la commune de La Romieu</p> <p>5/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PATS – Déclaration de marché de fournitures infructueux.</p> <p>6/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PATS – Signature d’une convention de travaux avec la commune de Fleurance.</p> <p>7/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZA Montestruc – Signature d’une convention de servitude de passage avec TOTAL Infrastructure Gaz de France</p> <p>8/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Immobilier d’entreprises – Proposition de nouvelle prestation et modification du tableau des tarifs et redevances d’occupation</p> <p>9/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Maison de Santé Pluridisciplinaire – Approbation de l’opération et du plan de financement prévisionnel.</p> <p>10/ HABITAT &amp; CADRE DE VIE – Accessibilité – Attribution du marché de prestation de service</p>

# RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS

COMMISSIONS	Date	Lieu	ORDRE DU JOUR
<b>Affaires générales</b>	24/06/2010	CCLG	NTIC : DSP haut débit - bilan de la 2e année de DSP
<b>Aménagement de l'espace, Cadre de vie, Habitat</b>	29/06/2010	Pépinière d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aire d'accueil des gens du voyage : point sur l'activité et les tarifs</li> <li>- Projets de réhabilitation de patrimoine communal : La Sauvetat et Lagarde Fimarcon</li> <li>- Urbanisme : expérimentation PATS</li> </ul>
<b>Ecole de musique</b>	01/07/2010	CCLG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de l'année</li> <li>- Révision des tarifs pour la rentrée 2010-2011</li> <li>- Recrutement du professeur de piano</li> <li>- Questions diverses.</li> </ul>
	07/10/2010	CCLG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de la rentrée scolaire</li> <li>- Validation des projets pédagogiques</li> <li>- Point sur les démarches de communication et de partenariat en cours</li> <li>- Questions diverses.</li> </ul>
<b>Economie et Aménagement des Z.A.</b>	11/02/2010	Pépinière d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de la nouvelle équipe économique</li> <li>- Zones d'activités : point sur la commercialisation</li> <li>- Immobilier d'entreprises : point sur les entreprises accueillies</li> <li>- Présentation des grandes lignes du projet de budget 2010</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>
	30/06/2010	Pépinière d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zones d'activités : présentation de l'avant projet de la ZA des Gâlis</li> <li>- Présentation de l'activité du service depuis le 11 janvier 2010 : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Etat d'avancement de la commercialisation des ZA</li> <li>· Rencontres avec les entreprises</li> <li>· Point sur l'activité de la Pépinière</li> <li>· Quelques chiffres issus de l'observatoire économique</li> </ul> </li> <li>- Demande de création de zones économiques : Méthodologie de travail</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>
	07/10/2010	Pépinière d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Immobilier d'entreprises : <ul style="list-style-type: none"> <li>· Pépinière d'entreprises</li> <li>1. nouvel entrant : « Matières à idées » (présentation N. BERNIS)</li> <li>2. point sur le fonctionnement et les entreprises hébergées</li> </ul> </li> <li>- Hôtel d'entreprises : <ul style="list-style-type: none"> <li>1. point sur le fonctionnement et les entreprises hébergées</li> <li>· Ateliers Relais</li> <li>· Maison de santé pluridisciplinaire (présentation du projet)</li> </ul> </li> </ul>

# RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zones d'activités :</li> <li>- Point sur l'état d'avancement des programmes d'aménagement et sur la commercialisation des zones d'activités.</li> <li>- Projets structurants</li> <li>- LGV Sud Ouest : projet d'entente avec le Grand Auch.</li> <li>- Montestruc : Projet d'aménagement des commerces communaux.</li> <li>- Présentation du bilan d'action 2010</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>
<b>Environnement et Assainissement</b>			
<b>Finances</b>	09/02/2010	CCLG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des projets de comptes administratifs 2009</li> <li>- Présentation des premiers éléments du débat d'orientations budgétaires 2010</li> <li>- Présentation de la réforme sur la fiscalité locale</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>
	24/03/2010	CCLG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des projets de budget primitif 2010</li> <li>- Avis de la commission concernant les taux de fiscalité locale (Taux relais TP et TEOM)</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>
	19/10/2010	CCLG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des simulations concernant le transfert de la part départementale de la taxe d'habitation</li> <li>- Avis de la commission concernant la définition des durées d'amortissement des biens du budget annexe Haut Débit</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>
<b>Tourisme</b>			
<b>Comité de pilotage Hameau des Etoiles</b>	30/08/2010	Pépinière d'entreprises	Présentation PV2D des scénarii d'évolution, leur coût et leur potentiel de faisabilité.
<b>Voirie</b>	01/02/2010	CCLG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan du programme voirie 2009</li> <li>- Préparation du programme 2010</li> <li>- Présentation d'une méthodologie d'intervention pour les voies « touristiques »</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>
	18/03/2010	CCLG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix des entreprises marchés entretien voirie et dépendance verte</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>
	27/04/2010	CCLG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme 2010 : ouverture des plis</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>
	10/05/2010	CCLG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme 2010 : résultat de la négociation et choix des attributaires</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>
	16/12/2010	CCLG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan du programme 2010</li> <li>- Présentation d'un récapitulatif des travaux 2000 à 2010 par commune</li> <li>- Demande d'intégration de voirie Pouy-Roquelaure et La Romieu</li> </ul>

## RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de procédure lors de projets de réseaux sur le domaine public</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>
<b>Transferts de charges</b>	19/10/2010	CCLG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis de la commission sur l'évaluation des transferts de charges consécutif à l'extension du périmètre communautaire aux communes de Marsolan, Paulhac, Pergain-Taillac, Pouy-Roquelaure et Saint-Avit-Frandat ;</li> <li>- Présentation de l'actualisation de l'évaluation du transfert des charges de voirie ;</li> <li>- Avis de la commission pour la mise en place d'une méthodologie d'évaluation de transfert de charge « Entretien des sentiers de randonnées » dans le cadre du projet de création d'un circuit d'intérêt communautaire de 90 km ;</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>

# RECAPITULATIF DES REUNIONS DU PAYS PORTES DE GASCOGNE

<i>REUNIONS</i>	Date	Lieu	ORDRE DU JOUR
<i>Assemblée générale</i>	10/12/2010	Gimont	
<i>Conseil d'Administration</i>	20/05/2010	Gimont	
	04/06/2010	Gimont	
	05/11/2010	Gimont	
<i>Comité Territorial de Concertation et de Pilotage</i>	11/06/2010	Gimont	
	26/11/2010	Gimont	
<i>Conseil de développement</i>	12/01/2010	Gimont	
	25/01/2010	Gimont	
	01/02/2010	Gimont	Commission économie
	10/02/2010	Gimont	Personnes âgées – Rencontres développement territorial
	16/02/2010	Gimont	projet Land'Art
	22/02/2010	Gimont	Atelier « bien vieillir »
	02/04/2010	Gimont	« bien vieillir » rencontre CLIC Hôpital
	06/04/2010	Gimont	Commission Accueil services : réunion d'information PER services
	20/04/2010	Gimont	Réunion de préparation : Rencontres du développement territorial
	03/05/2010	Gimont	Commission économie
	10/05/2010	Gimont	Réunion des commissions – avis sur les dossiers
	25/05/2010	Gimont	Réunion de préparation : Rencontres du développement territorial
	27/07/2010	Gimont	Conférence de presse « La Vie Rurale »
	24/09/2010	Gimont	
	04/10/2010	Gimont	Point sur le fonctionnement du Conseil de Développement
	30/11/2010	Gimont	Réunion d'examen des projets
	13/12/2010	Gimont	Réunion de travail : carte d'accueil en Pays Portes de G
<i>GAL PORTE de Gascogne</i>	27/01/2010	Gimont	Comité de programmation – Comité d'Analyse des Projets Réunion plénière
	29/04/2010	Gimont	Comité de programmation
	22/06/2010	Gimont	Comité de programmation
	14/10/2010	Gimont	Comité d'analyse des projets et comité de programmation
	14/12/2010	Gimont	Comité de programmation
<i>Diagnostic environnemental et paysager</i>	11/03/2010	Gimont	
<i>Ateliers « Paysage et Environnement »</i>	01/10/2010	Saint-Clar	
	21/10/2010	Cézan	Cycle d'info et d'échanges
	04/11/2010	Saint-Clar	Atelier débat
	18/11/2010	Samatan	Atelier débat
	09/12/2010	Sarrant	Atelier débat

# RECAPITULATIF DES REUNIONS DU PAYS PORTES DE GASCOGNE

<b>PER Expérimentation rurale de services aux publics</b>	12/03/2010	Gimont	Comité de pilotage
	26/04/2010	Gimont	Réunion d'information PER
<b>PER PATS</b>	18/03/2010	Gimont	Présentation asso Prioriterre
	27/04/2010	Gimont	Réunion de travail PATS
<b>Suivi des projets (maquette territoriale – Leader)</b>	29/04/2010	Gimont	Point avec les techniciens des CC
<b>Projet de Céran « Complexe scolaire et Animations Multiculturelles</b>	31/05/2010	Gimont	Réunion de travail avec les partenaires financiers
<b>Grand Projet de Pays (GPP)</b>	24/06/2010	Gimont	
<b>Urbanisme et Tourisme</b>	10/08/2010	Gimont	Réunion CC et OT
<b>Livre « Pays Portes de Gascogne</b>	10/09/2010	Gimont	Présentation et lancement de l'ouvrage
<b>Congrès RITA</b>	17/09/2010		
	29/10/2010	Barcelone	Présentation des entreprises du Pays
<b>La Vie Rurale</b>	Du 30/09 au 11/12/2010		

## **2. Éléments statutaires**

---

- **Mouvement des élus**
- **Périmètre**
- **Statuts**

# DELEGUES COMMUNAUTAIRES

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
<b>BERRAC</b>	LABAN Jean-Paul	BIASIOLO Sébastien
<b>BRUGNENS</b>	COMBEDOUZON Pierre	LEBOUCHER Pierre
<b>CADEILHAN</b>	MONGE Simone	HERVET Martine
<b>CASTELNAU D'ARBIEU</b>	LEBOUCHER Jean	BOLZONELLA Jean-Paul
<b>CASTERA LECTOIROIS</b>	VERDIER Guy	MARSAN Alain
<b>CASTET ARROUY</b>	SALA Albert	CARAYON Jacques
<b>CERAN</b>	BOUCHARD François	DEVEZE Patrick
<b>CEZAN</b>	DATAS Gauthier	DANFLOUS Alain
<b>FLAMARENS</b>	BALLENGHIEN Xavier	LAFFONT Jean-Pascal
<b>FLEURANCE</b>	VALL Raymond	LAFARGUE Christian
	LAPEYRADE Bernard	DELBEAU Joël
	DENNIG Émilie	COURNET Marie-Josée
	MATTEL Bruno	SAINT-YGNAN Louis
	SARRAMIAC Patrick	
	BOUÉ Charlette	
	SOLETO Annette	
	COURTIADE Christian	
	VIRELAUDE Simone	
	POUJOL Bernard	
	LASCOMBES Pierre	
	BORDENEUVE Nicole	
	AURET Gérard	
	CASTEL Flora	
	BASSO Bernard	
	ANDRÉ Marylène	
	BOUYSSOU Jean-Philippe	
	CONTINENTE Véronique	
	BRAMBILLA Gilbert	
	LAUNAY Maryse	
	DUDIT Jeannette	
	DUBORD Isabelle	
	CLERGUE Laurent	
GALAN Jean-Michel		
CHOMA Jean-Paul		
<b>GAVARRET / AULOUSTE</b>	BIZ Eric	PONFERRADA Marie-Thérèse
<b>GOUTZ</b>	LABORDE Eric	PARAUD Daniel
<b>LA ROMIEU</b>	DELOUS Denis	COUPEY Isabelle
	DUGOUJON Nicole	LABADIE Régis
<b>LA SAUVETAT</b>	DALL'AVA Laurent	CUSINATO Marie-Pierre
<b>LAGARDE FIMARCON</b>	POIRETTE Ghislaine	SERPINSKI Pierre
<b>LALANNE</b>	CAUBET Pierre	LAROCHE RACLOT Nelly
<b>LAMOTHE GOAS</b>	SCUDELLARO Alain	CAMPGUILHEM Nicole
<b>LARROQUE ENGALIN</b>	COURTES Georges	CADEOT Jean

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
<b>LECTOURE</b>	DUCLOS Gérard	ACHÉ Sylvie
	DUMAS Claude	LAGARDERE Marie-Hélène
	MAZERES Martine	LOZANO Sandrine
	PELLICER Pierre-Luc	MAZZONETTO Edwige
	MARTI Hélène	DUGROS Marc
	CASTAGNET Denis	
	ANTICHAN Andrée	
	TOSCA Jean-Jacques	
	FAGET Juliane	
	MARCONATO Patrick	
	CANTALOUP Joël	
	GAURAN Damien	
	BOUE Paulette	
	POULVET Sabine	
GOBATTO Daniel		
ESPARBES Guy		
<b>MARSOLAN</b>	GONELLA Dominique	LABADIE Jean-Pierre
<b>MAS D'AUVIGNON</b>	ESTEVE Georges	DUSSAUL Philippe
<b>MIRADOUX</b>	MACABIAU Suzanne	BARADA Guy
	CANDELON Patrick	DAVID Sylvie
<b>MIRAMONT LATOUR</b>	de LARY Patrick	SCHERMACK Raymond
<b>MONTESTRUC / GERS</b>	CADREILS Francis	LASNIER Christine
	TARIBO Guy	HAGER Chantal
<b>PAULHAC</b>	LAFON Gilbert	GONDOLO Martine
	POTART Philippe	HERTOUX Rose-Marie
<b>PERGAIN-TAILLAC</b>	MUTTI Gisèle	KAY Bernadette
<b>PIS</b>	LAGARDERE Josiane	VALLERAY Willy
<b>POUY-ROQUELAURE</b>	STIERS Bertrand	BOLZER Daniel
<b>PRECHAC</b>	COUSTAU Max	PORTERIE David
<b>PUYSEGUR</b>	GUILBERT Danièle	GOODWIN Philip
<b>REJAUMONT</b>	PAILLARES Patricia	LARTIGUE Jean-François
<b>SAINT-AVIT-FRANDAT</b>	PIVETTA Serge	CHIABO Nathalie
<b>SAINT MARTIN DE GOYNE</b>	LATOUR Martine	RINSANT Alexandre
<b>SAINT MEZARD</b>	ROUX Serge	MAZERES Georges
<b>SAINTE MERE</b>	LABOLE EYDER Jocelyne	BATTISTON Philippe
<b>SAINTE RADEGONDE</b>	BARELLA Francis	de GRAEVE Jacques
<b>SEMPESSERRE</b>	BALDASSARE Joseph Robert	BLANCQUART Philippe
<b>TAYBOSC</b>	SAINT MARTIN Simon	ROSIN Guy
<b>URDENS</b>	MARAGNON Roland	MARAGNON Michel

## Nouveaux délégués communautaires

Décès de Monsieur Jean-Jaques BILLES, conseiller titulaire de la commune de Flamarens

# PERIMETRE

Communes	Superficie en km <sup>2</sup>	Population dernier recensement
Berrac	7,99	91
Brugnens	13,45	264
Cadeilhan	8,43	130
Castelnau-d'Arbieu	16,34	192
Castéra-Lectourois	18,86	302
Castet-Arrouy	8,04	193
Céran	10,74	167
Cézan	12,22	156
Flamarens	14,36	118
Fleurance	43,32	6367
Gavarret-sur-Aulouste	8,38	138
Goutz	8,46	186
Lagarde-Fimarcon	8,85	132
Lalanne	5,55	110
Lamothe-Goas	7,18	60
Larroque-Engalin	6,16	63
La Romieu	27,48	551
La Sauvetat	27,71	379
Lectoure	84,93	4238

Communes	Superficie en km <sup>2</sup>	Population dernier recensement
Marsolan	26,1	430
Mas-d'Auvignon	13,74	144
Miradoux	34,58	526
Miramont-Latour	9,77	152
Montestruc-sur-Gers	16,31	701
Pauilhac	25,3	587
Pergain Taillac	19,4	304
Pis	5,36	91
Pouy-Roquelaure	11,0	146
Préchac	12,79	165
Puységur	7,26	75
Réjaumont	13,60	186
Saint-Avit-Frandat	7,6	112
Saint-Martin-de-Goyne	5,60	126
Saint-Mézard	15,11	204
Sainte-Mère	9,43	188
Sainte-Radegonde	9,82	191
Sempesserre	20,99	309
Taybosc	5,87	53
Urdens	7,77	225

Nouvelles communes au 1<sup>er</sup> janvier 2010

**TOTAL : 39 communes soit 615,85 km<sup>2</sup> et 18 751 habitants**

# STATUTS

## **Article 1 : Constitution**

Il est constitué entre les communes de :

BERRAC – BRUGNENS – CADEILHAN – CASTELNAU-D'ARBIEU – CASTERA-LECTOUROIS – CASTET-ARROUY – CERAN – CEZAN – FLAMARENS – FLEURANCE – GAVARRET-SUR-AULOUSTE – GOUTZ – LAGARDE-FIMARCON – LALANNE – LAMOTHE-GOAS – LARROQUE-ENGALIN – LA SAUVETAT – LA ROMIEU – LECTOURE – MARSOLAN – MAS-D'AUVIGNON – MIRADOUX – MIRAMONT-LATOUR – MONTESTRUC SUR GERS – PAUILHAC – PERGAIN-TAILLAC – PIS – POUY-ROQUELAURE – PRECHAC – PUYSEGUR – REJAUMONT – SAINT-AVIT-FRANDAT – SAINTE-MERE – SAINTE-RADEGONDE – SAINT-MARTIN DE GOYNE – SAINT-MEZARD – SEMPESSERRE – TAYBOSC – URDENS.

Une Communauté de Communes, dénommée "Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise".

## **Article 2 : Siège**

Le siège de la Communauté de Communes est fixé à FLEURANCE, à la Maison des Associations – 60 bis, rue Gambetta.

Le conseil de la Communauté pourra se réunir dans chaque commune membre de la Communauté de Communes.

## **Article 3 : Objet**

La Communauté de Communes associe les communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer et de mettre en œuvre, dans le cadre de programmes pluriannuels concertés et coordonnés, des projets communs de développement économique et d'aménagement de l'espace afin de favoriser la création d'emplois.

## **Article 4 : Durée**

La Communauté de Communes est instituée pour une durée illimitée. Elle pourra toutefois être dissoute dans les conditions prévues à l'article L. 5214-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

# STATUTS

## **Article 5 : Compétences**

La Communauté de Communes conduit, au lieu et place des communes membres, des actions et des réflexions d'intérêt communautaire dans les domaines suivants :

### **1) Au titre du groupe de compétences obligatoires :**

#### **1.1 Aménagement de l'espace**

- adhésion au « Pays Portes de Gascogne » et à sa charte, pour les compétences de la CCLG ;
- élaboration d'un schéma communautaire nécessaire au développement harmonieux, durable et équilibré du territoire dans toute sa diversité, qu'elle soit économique, culturelle, sociale, sportive, éducative et relative au logement, s'inscrivant dans le cadre du schéma de cohérence territoriale, et /ou d'un schéma directeur ;
- Soutien et coordination des actions en faveur du maintien et du développement des services et équipements publics liés à l'exercice de ses compétences ;
- exercice par délégation du droit de préemption en zones d'activités économiques communautaires ;

#### **1.2 Développement économique**

- élaboration et mise en œuvre d'un schéma de développement économique ;
- développement des espaces économiques existants ;
- création et aménagement de zones industrielles, artisanales et tertiaires ;
- Création de réserves foncières pour l'aménagement de zones économiques ;
- création de ZAC pour la mise en œuvre de zones économiques ;
- développement des filières agroalimentaires et agrobiologiques avec la création d'un centre de recherches en partenariat avec un pôle de compétitivité ou toute autre procédure d'appel à projet ;
- développement des équipements et des usages des N.T.I.C. en partenariat avec les Services de l'Etat, les entreprises, les Services Publics, les Collectivités Territoriales, les Chambres consulaires ;
- création et mise à disposition d'infrastructures haut débit conformément à l'article L1425-1 du CGCT ;
- Création et gestion de pépinières d'entreprises et hôtel d'entreprises ;
- Mise en œuvre d'aides directes et indirectes aux entreprises ;
- Mise en œuvre d'actions favorisant l'emploi et la qualification des entreprises du territoire ;

# STATUTS

## 1.2.1 Développement touristique

- soutien aux actions de promotion des offices de tourisme du territoire communautaire dans l'objectif de générer de nouveaux flux touristiques sous la condition d'actions concertées et communes (salons du tourisme / éditions touristiques de valorisation et de promotion de l'ensemble du territoire communautaire / outils de communication) ;
- mise en œuvre d'actions de développement des filières suivantes :
  - tourisme scientifique : le Hameau des Etoiles à Fleurance.
  - Accompagnement au thermalisme : la place Boué Lapeyrère à Lectoure.
- signalisation, entretien et développement des sentiers de randonnée pédestres, de V.T.T. et équestres, la création et l'ouverture des sentiers restant compétence communale sous la validation de la commission ad hoc ;

## **2) Au titre du groupe de compétences optionnelles :**

### 2.1 La politique du logement et du cadre de vie

La Communauté de Communes contribue à améliorer les conditions de logement, de vie et d'accueil des populations. A cet effet, elle est chargée :

.../...

- d'étudier et de mettre en œuvre les opérations programmées d'amélioration de l'habitat ;
- Créer, gérer les aires d'accueil des gens du voyage inscrites dans le schéma départemental,
- De conseiller et accompagner les communes pour l'aménagement des espaces publics ;
- Réalisation de nouveaux programmes de réhabilitation de bâtiments communaux pour la réalisation de logements locatifs qui seront réservés à des personnes ou familles ne dépassant pas les plafonds de ressources fixés pour l'attribution d'un logement H.L.M. ; garantis d'emprunts d'opérateurs HLM pour assurer ces réalisations ;
- Contribution financière, dans la limite d'une enveloppe qui sera fixée annuellement par l'organe délibérant et qui sera au minimum équivalente aux contributions actuellement versées par les communes membres de la communauté de communes, au fonctionnement du Fonds de Solidarité Logement (F.S.L.) ;

### 2.2 La voirie

- Création, selon un tracé défini et accepté par délibération des communes concernées, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ainsi définie :
  - o Désenclavement interne et externe ;
  - o Intérêt économique défini comme la desserte de plusieurs activités au regard d'une notion d'intérêt général appréciée à partir de l'activité économique, de la création ou du maintien d'emploi, de la taxe professionnelle générée ;
  - o Intérêt touristique apprécié au regard des flux induit par l'activité touristique.

# STATUTS

## 2.3 L'environnement

- assainissement d'intérêt communautaire :
  - réalisation d'un schéma communautaire aboutissant à l'établissement des zonages communaux d'assainissement collectif et individuel ;
  - prise en charge du service des contrôles des systèmes d'assainissement autonome.
- Elimination et valorisation des déchets ménages et déchets assimilés

## 2.4 Les équipements culturels, sportifs et scolaires

- fonctionnement des écoles de musique existantes et création éventuelle d'une école de musique communautaire.

## **Article 6 : Affectation des personnels et des biens**

La Communauté de Communes et les communes établiront par voie de conventions les conditions dans lesquelles les biens et le personnel des communes seront mis à disposition, détachés ou mutés à la Communauté de Communes, pour l'exercice de ses compétences.

## **Article 7 : Représentation des Communes**

La Communauté de communes est administrée par un Conseil de Communauté comprenant des délégués répartis entre les communes de la façon suivante :

### 1<sup>er</sup> Collège : constitué par les communes de moins de 3.000 habitants

- Un délégué de 0 à 500 habitants
- Un délégué par tranche supplémentaire de 500 habitants, complète ou entamée

### 2<sup>ème</sup> Collège : constitué par les communes de 3.000 habitants et plus

- Le nombre de délégués de ce 2<sup>ème</sup> Collège sera égal à celui du nombre des délégués du 1<sup>er</sup> Collège et calculé au prorata de la population des communes de ce 2<sup>ème</sup> Collège.

En cas de départ ou d'arrivée de communes, cet équilibre entre les deux Collèges sera maintenu.

# STATUTS

Les communes désigneront des délégués suppléants appelés à siéger au Conseil de Communauté en cas d'empêchement du ou des délégués titulaires, à raison de 5 délégués suppléants pour les communes dont la population est supérieure à 3.000 habitants et d'un délégué suppléant pour les autres communes jusqu'à 500 habitants et 1 suppléant supplémentaire par tranche de 500 habitants, complète ou entamée.

Les délégués suppléants peuvent assister au Conseil Communautaire, en même temps que les délégués titulaires, sans voix délibérative.

Dans l'hypothèse où l'effectif du conseil municipal de l'une des communes ne permettrait pas de procéder à l'augmentation du nombre de délégués titulaires résultant de l'application des règles susmentionnées, il y serait pourvu par la transformation d'un poste de délégué suppléant.

Le nombre de délégués et de leurs suppléants ainsi que leur répartition entre les communes pourront être modifiés en cas de réduction ou d'extension du périmètre de la Communauté ainsi qu'au vu des résultats des recensements généraux de la population.

## **Article 8 : Le bureau de la Communauté**

Conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté peut déléguer certaines de ses attributions au président et au bureau composé :

- du Président,
- de dix vice-présidents,
- des conseillers généraux des cantons de Fleurance et Lectoure, ainsi que des maires des communes chefs-lieux de canton pour autant qu'ils détiennent la double qualité de conseiller municipal et de conseiller communautaire et qu'ils soient élus.

Le bureau de la Communauté de Communes comprend quinze (15) membres.

# STATUTS

## **Article 9 : Le budget de la Communauté**

La Communauté de Communes pourvoit aux dépenses résultant des compétences que lui ont attribuées les communes.

Elle dispose des recettes suivantes :

- Le produit de la taxe professionnelle unique dans les conditions prévues à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts.
- La dotation globale de fonctionnement,
- Les taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés,
- Le revenu des immeubles,
- Les subventions de la CEE, de l'Etat et des collectivités territoriales,
- Les dons et legs,
- Les emprunts,
- Le fonds de compensation de la TVA
- La dotation globale d'équipement,
- La dotation de développement rural,
- Toutes autres recettes entrant dans le cadre de ses compétences.

## **Article 10 : Dotation de solidarité**

Le Conseil de la Communauté de Communes pourra instituer un fonds de solidarité destiné à corriger les écarts de richesses entre les communes et à tenir compte de charges particulières que les actions de la Communauté pourraient susciter sur le territoire des communes.

Le Conseil de la Communauté de Communes arrêtera les critères de répartition de ce fonds entre les communes.

Dans le cas où la Communauté de Communes décide d'attribuer une dotation de solidarité, la répartition se fera selon les critères prévus par la loi.

## **Article 11 : Règlement intérieur**

Le Conseil de Communauté approuvera le règlement intérieur de la Communauté dans les trois mois qui suivent sa création et, conformément à la réglementation, chaque renouvellement général des instances communautaires.

# STATUTS

## **Article 12 : Adhésion à un autre E.P.C.I.**

La communauté de communes pourra décider d'adhérer à un autre établissement public de coopération intercommunale sur simple délibération de son conseil de communauté.

## **Article 13 : Dispositions diverses**

La communauté de communes pourra assurer des prestations de services au sens de l'article L. 5211-56 du code général des collectivités territoriales et dans les conditions prévues par celui-ci.

La Communauté de Communes sera régie par les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales pour toutes les questions non prévues par les présents statuts.

Les présents statuts sont annexés aux délibérations des Conseils Municipaux décidant de la création de la Communauté de Communes.

# **3. Emplois communautaires**

---

- **Tableau des effectifs salariés**

# TABLEAU DU PERSONNEL - POSTES OUVERTS / POSTES POURVUS

Tableau des effectifs (fin décembre 2010)

Emplois	Effectif	Durée hebdo (en heures)	Fonctions	Cadres d'emplois	Filière
Directeur Général des Services	1	35	- suivi administratif des dossier - suivi financier et budgétaire des dossiers - élaboration et suivi des dossiers	Attachés territoriaux principaux	ADMINISTRATIVE
Directeur Adjoint	1	35	- suivi administratif des dossiers - suivi financier et budgétaires des dossiers	Attachés territoriaux	
Chef de projet d'Animation Territoriale	1	35	- élaboration et suivi des projets - définition des programmes d'actions - suivi technique, administratif et financier		
Responsable de pépinière	1	35	- gestion, animation et promotion de l'immobilier d'entreprises - accueil, conseil et suivi des créateurs d'entreprises		
Développeur économique	1	35	- accompagnement des entreprises - gestion de projet		
Secrétaire-comptable	1	35	- comptabilité et participation à la gestion des dossiers - suivi de la gestion du personnel	Rédacteurs territoriaux principaux	
Agent administratif	1	35	- secrétariat de la pépinière d'entreprise - secrétariat commun du service économie	Adjoins administratifs	
Agent administratif	1	35	- saisie et suivi de la facturation du service assainissement - régie de l'aire d'accueil des gens du voyage - traitement du standard téléphonique et des tâches courantes de secrétariat - participation aux actions de contrôle du SPANC		

# TABLEAU DU PERSONNEL - POSTES OUVERTS / POSTES POURVUS

Technicien	1	35	- mise en place et gestion du SPANC - suivi des marchés publics - participation à la gestion des programmes de voirie	Techniciens supérieurs territoriaux	TECHNIQUE
Technicien NTIC	1	35	- gestion du parc informatique communautaire - développement des projets liés au NTIC - participation aux actions de communication		
Contrôleur de voirie	1	35	- suivi de l'aspect technique des dossiers communautaire - mise en œuvre et suivi des programmes de voirie	Contrôleur de travaux	
Agent d'accueil et d'entretien	1	35	- gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage - entretien des sentiers de randonnées - entretien des espaces verts	Adjoints techniques principaux	
Agent d'accueil et d'entretien	2	35	- gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage - entretien des sentiers de randonnées - entretien des espaces verts	Adjoints techniques	
Agent NTIC	1	35	- gestion du SIG communautaire - gestion et maintenance du parc informatique - Développement des projets liés au NTIC		
directeur de l'école de musique	1	20	- direction de l'école de musique - enseignement de la trompette	Assistants spécialisés d'enseignement artistique	CULTURELLE
intervenants à l'école de musique	2	15	enseignement de la clarinette		
		15	flûte traversière		
	9	20	enseignement de la formation musicale,		
		10	piano		
		15	saxophone		
		15	batterie		
		15	guitare		
		10	violon		
5	percussions				
10	trombone - tuba - cor				
				Assistants d'enseignement artistique	

# **III - ELEMENTS FINANCIERS**

# BUDGET 2010

Comme chaque année, le rapport d'activité annuel de la communauté de communes permet de présenter de manière globalisée l'ensemble des événements financiers de l'année, tous budgets confondus (principal et annexes).

Comme les dernières années, le tableau « présentation des documents budgétaires de la CCLG » permet d'appréhender l'ensemble des décisions budgétaires votées cette année et la situation financière de la collectivité en fin d'exercice.

Cette année également, une présentation financière plus approfondie du budget général est présenté sous forme de rétrospective de 4 ans faisant apparaître l'évolution des grandes masses financières de la collectivité ainsi que celle des principaux ratios budgétaires (tableau d'équilibre financier et graphiques).

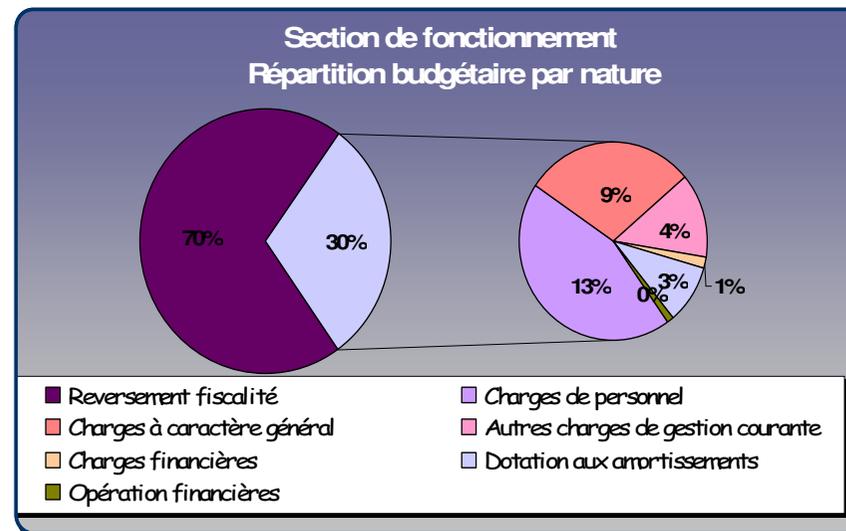
## *Le budget principal*

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

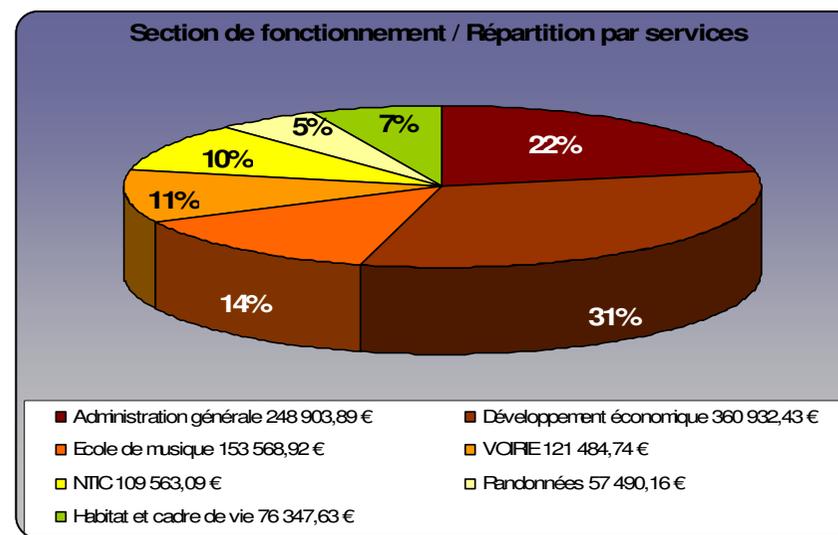
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent, pour l'année 2010, à 4.698.951,31 € et se caractérisent par :

- une stabilisation des charges de gestions courantes en volume et en poids à 8 % des dépenses de fonctionnement,
- une diminution en volume (compte tenu de la structuration des effectifs communautaires) et en poids des charges de personnel,
- une diminution de 20 % de la subvention d'équilibre au budget annexe Hameau des Etoiles (68.130,18 €), et le versement pour la seconde année de la subvention au budget annexe haut débit pour un montant de 7.756,29 € (en baisse par rapport à 2009)

La répartition budgétaire par nature des dépenses de fonctionnement du budget général s'établit ainsi :



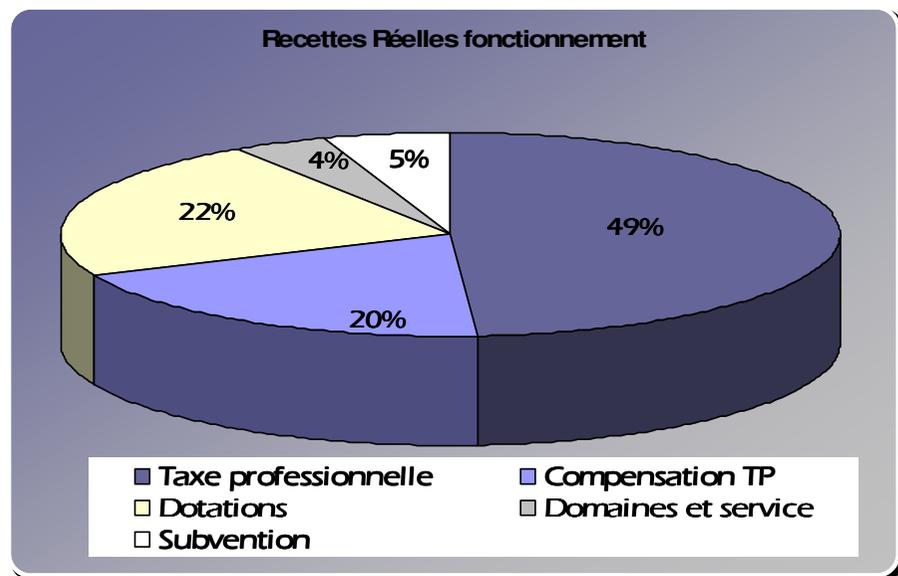
Hors reversement de fiscalité et opérations d'ordre, la répartition fonctionnelle des dépenses de fonctionnement s'établit ainsi :



**Les recettes de fonctionnement** s'élèvent quant à elles à 5.632.331,22 € et sont caractérisées par :

- une stabilisation du produit de taxe professionnelle compte tenu de la mise en place de la compensation relais, qui permet de stabiliser le produit communautaire à 2.568.280,36 €,
- la perception du produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), entièrement reversée aux syndicats gestionnaires de la compétence pour 1.259.445 €,
- l'augmentation de la DGF compte tenu de l'incidence financière positive de la prise de compétence « ordures ménagères » et de l'extension du périmètre communautaire avec un produit par habitant passant de 25,70 € en 2009 à 26,62 € en 2010 ;
- une stabilisation des recettes des domaines et services communautaires.

La répartition budgétaire par nature des recettes de fonctionnement du budget général s'établit ainsi :



Les résultats de cette section permettent de dégager une épargne brute de 941.540,14 € (soit + 12 % par rapport à 2009).

En ce concerne le remboursement de la dette, l'annuité d'emprunt, avec ICNE, s'élève pour 2010 à 126.740,32 €, réparti de la manière suivante :

- le remboursement des intérêts d'emprunt (15.696,95 €) légèrement supérieur aux provisions compte tenu du contexte favorable concernant le taux de change du franc suisse,
- le remboursement du capital de l'emprunt (111.043,37 €), en augmentation par rapport à 2009 compte tenu de la reprise sur le budget général et pour une année complète de l'emprunt Beaudonnet aux conditions financières avantageuses,

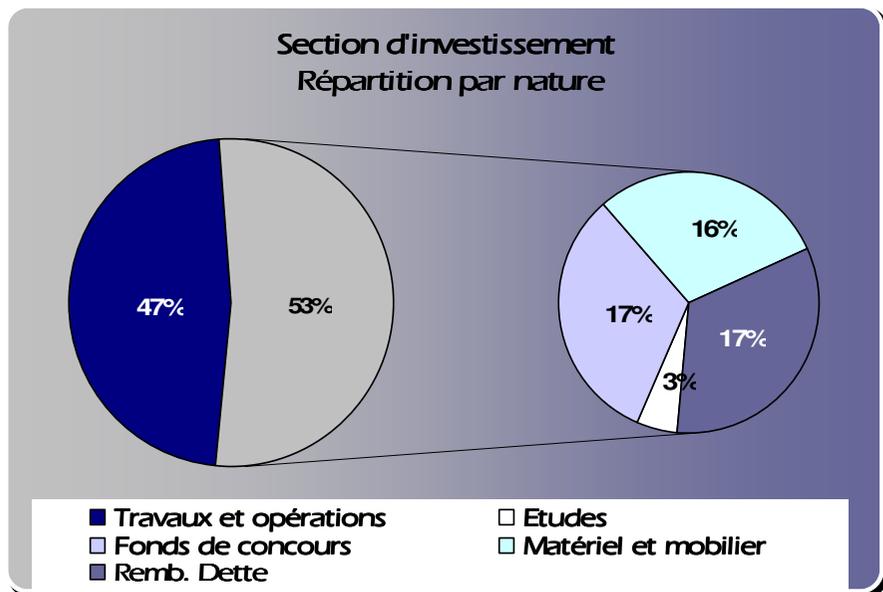
Après remboursement de la dette, la collectivité a généré un autofinancement net de 830.496,77 € (+ 15 % par rapport à 2009), consacré à la mise en œuvre de projets d'investissement).

## SECTION D'INVESTISSEMENT

**Les dépenses d'investissement** s'élèvent à 643.249,51 € et se caractérisent par :

- la poursuite de l'étude sur le développement du Hameau des Etoiles, (16.863,60 €)
- le versement de fond de concours pour l'opération d'équipement des O.M.P.C.A de Fleurance (108.581,36 €)
- le renouvellement du véhicule communautaire pour le service en charge de l'entretien des chemins de randonnées (75.986,66 €),
- la mise en œuvre des études et honoraires préalables pour l'aménagement de la zone d'activités des Gâlis à Lectoure (10.874,63 €)
- la mise en œuvre du programme d'investissement voirie pour un montant de 149.974,16 €, et de 96.631,51 € pour le programme exceptionnel, notamment sur la commune de Lectoure avec l'aménagement de la routé de Tané.

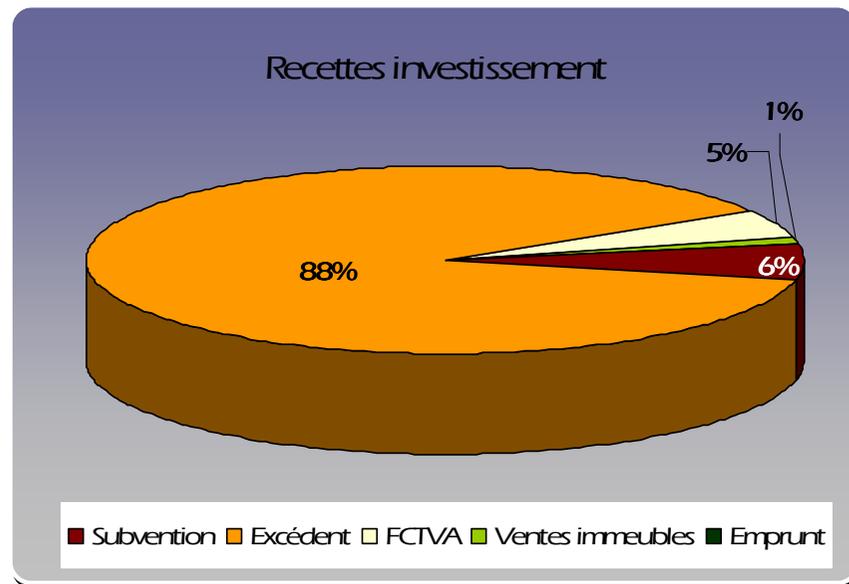
Les dépenses d'investissement pour le compte de l'année 2010 se répartissent de la manière suivante :



**Les recettes d'investissement**, s'élevant à 1.493.964,00 €, et se répartissent de la manière suivante :

- capitalisation des excédents de 2009 pour un montant total de 1.182.608,95 €,
- le FCTVA perçu à hauteur de 67.626 €, avec 198.407 € de reste à réaliser ;
- la perception des subventions sur les différents programmes communautaires à hauteur de 86.477,67 €,
- la reprise de l'ancien véhicule pour l'entretien des chemins de randonnée (14.871,08 €)

La répartition budgétaire par nature des recettes d'investissement du budget général s'établit ainsi :



Le résultat global de l'exercice s'élève à 850.714,49 € avec un besoin de financement des restes à réaliser de 123.476,62 €, couvert par l'excédent de fonctionnement

La collectivité n'a souscrit aucun emprunt en 2010. L'état financier de la collectivité fait donc apparaître en ce qui concerne le budget général une capacité de désendettement à 0,52 an (recommandation de se situer en dessous de 7 ans) et un poids la dette à hauteur de 5,37 % (recommandation de se situer en dessous de 20 %). Les 2 ratios sont en augmentation par rapport à l'année 2009 compte tenu que la collectivité a supporté pour la première année complète la reprise de l'emprunt Beaudonnet sur le budget général.

## *Les budgets annexes*

### **ATELIERS RELAIS**

Après la vente réalisée en 2009 de l'atelier « BEAUDONNET », poursuite des opérations de crédit bail, « TIXIER », et « DUMAINE » et mise en œuvre de la reprise « GLOSEK » sur le bâtiment « ARTEGEL »

### **HAMEAU DES ETOILES**

Aucuns travaux d'investissement. Augmentation de la redevance du délégataire de 10.122,12 € en complément de la redevance contractuelle (45.734,71 €), versement par le budget principal d'une subvention d'équilibre (68.130,18 €) en diminution par rapport à l'exercice précédent.

### **ASSAINISSEMENT**

Deuxième année de mise en œuvre du contrôle de bon fonctionnement à la suite du diagnostic préalable, pour une période de 8 ans délégué à la SAUR et poursuite du contrôle du neuf assuré en régie par les services avec un budget générant un excédent provisoire de 60.530,45 €, qui doit se lisser sur les 8 ans du contrôle de bon fonctionnement

### **HAUT DEBIT**

Deuxième année d'exercice de la délégation de service public de la société ALSATISO avec en dépense d'investissement le remboursement de l'emprunt et le déficit de l'exercice précédent, et la perception en recette du solde de la subvention FEDER. En fonctionnement, les dépenses liées à l'activité du service (remboursée par le délégataire) et le remboursement des intérêts de la dette, compensé par une redevance du délégataire (3.479,59 €) et une subvention de gestion de 7.726,59 €, en diminution de 25 % par rapport à la première année d'exercice.

### **ZONE D'ACTIVITES**

Poursuite des opérations de « zones d'activités », avec la mise en œuvre des opérations « Lotissement BIOPÔLE » et « Lotissement « BERDOULET » et la vente de terrains en zone du Biopôle.

## ANNEXE 1

## PRESENTATION DES DOCUMENTS BUDGETAIRES DE LA CCLG / ANNEE 2010

	BP	DM	CA	Taux de réalisation
<b>Budget Général</b>				
<b>Dépenses de fonctionnement (hors op. d'ordre)</b>	<b>4 992 312,00 €</b>	<b>47 649,00 €</b>	<b>4 675 094,13 €</b>	<b>94,5%</b>
<i>Charges de gestion courante</i>	764 500,00 €	25 342,00 €	618 075,73 €	78,3%
<i>Charges de personnel</i>	650 000,00 €		630 205,98 €	97,0%
<i>Reversement TP et TEOM</i>	3 435 000,00 €		3 270 130,04 €	95,2%
<i>Charges exceptionnelles</i>	1 000,00 €		14 871,08 €	1487,1%
<i>Amortissement</i>	141 812,00 €	289,00 €	141 811,30 €	99,8%
<b>Recette de fonctionnement (hors op. d'ordre)</b>	<b>5 574 378,00 €</b>	<b>-47 649,00 €</b>	<b>5 632 331,22 €</b>	<b>101,91%</b>
<i>Produit des domaines et services</i>	87 000,00 €		89 391,56 €	102,75%
<i>Taxe professionnelle et TEOM</i>	3 797 000,00 €		3 827 725,36 €	100,81%
<i>Dotations et participations</i>	1 625 729,00 €		1 668 367,07 €	102,62%
<i>Produits exceptionnels</i>	64 649,00 €	-47 649,00 €	46 847,23 €	275,57%
<b>Résultat Brut</b>	<b>582 066,00 €</b>	<b>-73 280,00 €</b>	<b>957 237,09 €</b>	<b>188,14%</b>
Intérêt de la dette * avec ICNE)	27 000,00 €		15 696,95 €	
<b>Epargne brut</b>	<b>555 066,00 €</b>		<b>941 540,14 €</b>	<b>169,63%</b>
Remboursement du capital de la dette	111 140,00 €		111 043,37 €	
<b>Autofinancement</b>	<b>443 926,00 €</b>		<b>830 496,77 €</b>	<b>187,08%</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>2 459 055,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>529 334,72 €</b>	<b>21,53%</b>
<i>Opérations financières</i>	1 000,00 €		257,71 €	25,77%
<i>Etudes</i>	48 025,00 €		16 863,60 €	35,11%
<i>Immobilisation</i>	168 341,00 €		99 910,59 €	59,35%
<i>Opérations de travaux</i>	1 921 318,00 €		303 721,46 €	15,81%
<i>Fonds de concours</i>	320 371,00 €		108 581,36 €	33,89%
<b>Recettes d'investissement et autofinancement</b>	<b>2 759 021,00 €</b>	<b>-56 068,00 €</b>	<b>1 493 964,00 €</b>	<b>55,27%</b>
<i>Opérations financières</i>	141 812,00 €	289,00 €	142 380,30 €	100,20%
<i>Excédent capitalisé</i>	1 182 608,00 €		1 182 608,95 €	100,00%
<i>FCTVA</i>	312 940,00 €		67 626,00 €	21,61%
<i>Subventions et participations</i>	504 455,00 €	16 923,00 €	86 477,67 €	16,59%

	Emprunt	0,00 €		0,00 €	
	Ventes domaine et divers	173 280,00 €		14 871,08 €	8,58%
<b>Résultat exercice</b>				<b>1 795 126,05 €</b>	
Capital de la dette restant dû au 31/12				493 231,70 €	
<b>Ratios</b>					
	Taux d'épargne brut			39,86%	
	Capacité d'autofinancement ( <i>autofinancement / recettes réelles de fonctionnement</i> )			35,16%	
	Charge de la dette ( <i>annuité dette / recettes réelles de fonctionnement</i> )			5,37%	
	Charge de structure ( <i>personnel + annuité dette / recettes réelles de fonctionnement</i> )			32,04%	
	Capacité de désendettement ( <i>capital de la dette restant dû / épargne brute</i> )			0,52	(en nb d'année)
<b>Budget annexe Atelier relais</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>297 549,00 €</b>	<b>-42 840,00 €</b>	<b>110 419,45 €</b>	<b>43,35%</b>
	Glosek	113 479,00 €		30 121,93 €	26,54%
	Beaudonnet	47 650,00 €	-47 650,00 €	0,00 €	
	Tixier	14 217,00 €		4 952,88 €	34,84%
	Dumaine	12 461,00 €	4 810,00 €	6 293,98 €	36,44%
	Porteséo	109 742,00 €		69 050,66 €	62,92%
<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>218 510,00 €</b>	<b>36 199,00 €</b>	<b>219 930,47 €</b>	<b>86,35%</b>
	Glosek	31 600,00 €	31 389,00 €	23 438,00 €	37,21%
	Beaudonnet	47 650,00 €		47 649,39 €	100,00%
	Tixier	16 961,00 €		16 961,94 €	100,01%
	Dumaine	12 557,00 €	4 810,00 €	17 974,02 €	103,50%
	Porteséo	109 742,00 €		113 907,12 €	
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>240 035,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>240 030,83 €</b>	<b>100,00%</b>
	Glosek	75 194,00 €		75 193,68 €	100,00%
	Tixier	18 045,00 €		18 043,38 €	99,99%
	Dumaine	14 790,00 €		14 789,73 €	100,00%
	Porteséo	132 006,00 €		132 004,04 €	100,00%
<b>Recettes d'investissement</b>		<b>240 035,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>109 005,93 €</b>	<b>45,41%</b>
	Glosek	75 194,00 €		0,00 €	0,00%
	Tixier	18 045,00 €		8 780,23 €	48,66%
	Dumaine	14 790,00 €		7 249,87 €	49,02%
	Porteséo	132 006,00 €		92 975,83 €	70,43%

<b>Budget annexe Hameau des Etoiles</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>269 220,00 €</b>	<b>382,00 €</b>	<b>207 122,69 €</b>	<b>76,83%</b>
	<i>Charges de gestion courante</i>	30 400,00 €	1 482,00 €	26 929,82 €	84,47%
	<i>Intérêt de la dette</i>	29 000,00 €	-1 100,00 €	26 949,01 €	96,59%
	<i>Virement à la section d'investissement</i>	56 576,00 €		0,00 €	
	<i>Amortissement</i>	153 244,00 €		153 243,86 €	100,00%
<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>269 220,00 €</b>	<b>382,00 €</b>	<b>262 891,38 €</b>	<b>97,51%</b>
	<i>Redevance délégataire</i>	45 734,00 €	9 464,00 €	55 856,83 €	101,19%
	<i>Subvention d'équilibre</i>	84 856,00 €	-9 318,00 €	68 130,18 €	90,19%
	<i>Autres recettes</i>	3 000,00 €	236,00 €	3 275,00 €	
	<i>Amortissement</i>	135 630,00 €		135 629,37 €	
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>241 309,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>240 109,72 €</b>	<b>99,50%</b>
	<i>Travaux</i>	1 000,00 €		0,00 €	0,00%
	<i>Remboursement capital de la dette</i>	73 385,00 €		73 383,18 €	100,00%
	<i>Opérations budgétaires et déficit capitalisé</i>	31 294,00 €		31 097,17 €	
	<i>Amortissement</i>	135 630,00 €		135 629,37 €	
<b>Recettes d'investissement</b>		<b>241 309,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>184 341,03 €</b>	<b>76,39%</b>
	<i>Subvention et TVA</i>	196,00 €		0,00 €	0,00%
	<i>Virement fonct. et excédent invest.</i>	87 673,00 €	0,00 €	31 097,17 €	35,47%
	<i>TVA délégataire</i>	196,00 €		0,00 €	0,00%
	<i>Amortissement</i>	153 244,00 €		153 243,86 €	100,00%
<b>Budget annexe Assainissement</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>98 373,00 €</b>	<b>1 643,00 €</b>	<b>76 562,02 €</b>	<b>76,55%</b>
	<i>Charges de gestion courante</i>	37 000,00 €		24 753,18 €	66,90%
	<i>Frais de personnel</i>	35 000,00 €		29 586,44 €	84,53%
	<i>Intérêt de la dette</i>	2 000,00 €		1 612,74 €	80,64%
	<i>Autres</i>	24 373,00 €	1 643,00 €	20 609,66 €	79,22%
<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>128 431,00 €</b>	<b>1 643,00 €</b>	<b>120 902,05 €</b>	<b>92,95%</b>
	<i>Excédent</i>	56 366,00 €		56 366,68 €	
	<i>Redevance usagers</i>	55 897,00 €		37 308,95 €	66,75%
	<i>Autres recettes</i>	12 168,00 €		12 167,42 €	100,00%
	<i>Subvention d'exploitation</i>	4 000,00 €	1 643,00 €	15 059,00 €	
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>32 164,00 €</b>	<b>-13 196,00 €</b>	<b>15 973,79 €</b>	<b>84,21%</b>
	<i>Déficit investissement</i>	0,00 €		0,00 €	
	<i>Dépenses d'équipement</i>	16 196,00 €	-13 196,00 €	0,00 €	0,00%
	<i>Opérations financières</i>	12 168,00 €		12 167,42 €	100,00%
	<i>Remboursement capital de la dette</i>	3 800,00 €		3 806,37 €	100,17%
<b>Recettes d'investissement</b>		<b>32 164,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>32 164,23 €</b>	<b>100,00%</b>
	<i>Subvention</i>	0,00 €		0,00 €	
	<i>Autres recettes (amortissement)</i>	20 273,00 €		20 272,32 €	100,00%
	<i>Excédent</i>	11 891,00 €		11 891,91 €	100,01%

<b>Budget annexe Haut Débit</b>					
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>20 310,00 €</b>	<b>-6 047,00 €</b>	<b>7 559,21 €</b>	<b>53,00%</b>
	<i>Charges de gestion courante</i>	3 000,00 €		1 704,11 €	56,80%
	<i>Intérêt de la dette</i>	5 910,00 €		5 855,10 €	99,07%
	<i>Virement à la section d'investissement</i>	11 400,00 €	<b>-6 047,00 €</b>	0,00 €	0,00%
	<i>Amortissement</i>	0,00 €		0,00 €	
<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>20 310,00 €</b>	<b>-6 047,00 €</b>	<b>12 910,51 €</b>	<b>90,52%</b>
	<i>Redevance délégataire</i>	2 300,00 €		3 479,81 €	151,30%
	<i>Subvention d'équilibre</i>	15 010,00 €	<b>-6 047,00 €</b>	7 726,59 €	86,21%
	<i>Autres recettes</i>	3 000,00 €		1 704,11 €	56,80%
	<i>Amortissement</i>	0,00 €		0,00 €	
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>94 054,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>94 052,88 €</b>	<b>100,00%</b>
	<i>Travaux</i>	0,00 €		0,00 €	
	<i>Remboursement capital de la dette</i>	6 347,00 €		6 346,82 €	100,00%
	<i>Opérations budgétaires</i>	0,00 €		0,00 €	
	<i>Déficit d'investissement</i>	87 707,00 €		87 706,06 €	100,00%
<b>Recettes d'investissement</b>		<b>94 054,00 €</b>	<b>-6 047,00 €</b>	<b>88 701,58 €</b>	<b>100,79%</b>
	<i>Excédent de fonctionnement</i>		6 047,00 €	6 047,06 €	
	<i>Subvention et TVA</i>	82 654,00 €		82 654,52 €	100,00%
	<i>Virement fonct. et excédent invest.</i>	11 400,00 €	<b>-6 047,00 €</b>	6 047,06 €	112,97%
	<i>TVA délégataire</i>	0,00 €		0,00 €	
	<i>Amortissement</i>	0,00 €		0,00 €	
<b>Budget annexe Zones d'Activités</b>					
<b>Dépenses</b>		<b>913 042,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>27 231,90 €</b>	<b>2,98%</b>
	<i>Travaux en cours</i>	205 087,00 €		0,00 €	0,00%
	<i>Variation stock de terrain</i>	431 712,00 €		27 231,90 €	6,31%
	<i>Reversement excédent</i>	276 243,00 €			
<b>Recettes</b>		<b>913 042,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>140 331,56 €</b>	<b>15,37%</b>
	<i>Ventes de terrains</i>	645 680,00 €		50 824,41 €	7,87%
	<i>Excédent</i>	62 275,00 €		62 275,25 €	100,00%
	<i>Variation stock de terrain</i>	205 087,00 €		27 231,90 €	13,28%

## ANNEXE 2

TABLEAU D'EQUILIBRE FINANCIER		2006	2007	2008	2009	2010
<b>Fond de roulement N-1</b>		<b>1 071 767 €</b>	<b>183 912 €</b>	<b>665 019 €</b>	<b>-179 104 €</b>	<b>1 175 594 €</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>3 569 360 €</b>	<b>3 810 692 €</b>	<b>3 712 165 €</b>	<b>4 089 564 €</b>	<b>4 325 767 €</b>
<b>1</b>	<b>Taxe professionnelle (a+b) - c</b>	<b>1 178 993 €</b>	<b>1 359 923 €</b>	<b>1 330 863 €</b>	<b>1 525 416 €</b>	<b>1 583 359 €</b>
	a Cotisations	2 074 230 €	2 260 197 €	2 266 483 €	2 416 913 €	2 568 280 €
	b Compensations	1 018 276 €	1 013 239 €	977 893 €	1 034 420 €	1 025 764 €
	c Reversement de fiscalité	1 913 513 €	1 913 513 €	1 913 513 €	1 925 917 €	2 010 685 €
	<i>Taux de taxe professionnelle</i>	<i>13,50%</i>	<i>13,70%</i>	<i>13,70%</i>	<i>13,70%</i>	<i>13,70%</i>
<b>2</b>	<b>Dotation et participation</b>	<b>434 458 €</b>	<b>383 900 €</b>	<b>391 774 €</b>	<b>555 893 €</b>	<b>642 602 €</b>
	d DGF	349 063 €	345 259 €	326 425 €	456 616 €	519 447 €
	e Autres participations	85 395 €	38 641 €	65 349 €	99 277 €	123 155 €
<b>3</b>	<b>Recettes des services et des domaines</b>	<b>42 396 €</b>	<b>153 356 €</b>	<b>76 015 €</b>	<b>82 338 €</b>	<b>89 121 €</b>
	f Ecole de musique/AAGV	23 181 €	38 594 €	38 591 €	41 962 €	55 863 €
	g Revenu des immeubles	19 215 €	34 770 €	37 424 €	40 376 €	33 258 €
	h revenus financiers exceptionnels		79 992 €			
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT A = 1 + 2 + 3</b>		<b>1 655 847 €</b>	<b>1 897 179 €</b>	<b>1 798 652 €</b>	<b>2 163 647 €</b>	<b>2 315 082 €</b>

Dépenses de fonctionnement		1 145 442 €	1 140 382 €	1 037 290 €	1 209 641 €	1 266 284 €
<b>4</b>	<b>Dépenses de fonctionnement consacrées directement à l'exercice des compétences</b>	<b>808 176 €</b>	<b>770 626 €</b>	<b>782 355 €</b>	<b>955 221 €</b>	<b>942 127 €</b>
	<i>i Charges à caractère général</i>	120 426 €	100 361 €	109 710 €	114 358 €	115 491 €
	<i>j Charges de personnel</i>	521 294 €	516 470 €	494 458 €	642 920 €	630 205 €
	<i>k Autres charges (subventions budgets annexes et indemnités élus)</i>	166 456 €	153 795 €	178 187 €	197 943 €	196 431 €
<b>5</b>	<b>Dépenses de fonctionnement consacrées indirectement à l'exercice des compétences</b>	<b>240 450 €</b>	<b>239 756 €</b>	<b>254 935 €</b>	<b>242 019 €</b>	<b>324 157 €</b>
	<i>l Prestations de services et autres contrats</i>	150 078 €	203 982 €	193 191 €	193 429 €	275 567 €
	<i>m Participations et subv (Pays, structure Eco, FSL)</i>	90 372 €	35 774 €	61 744 €	48 590 €	48 590 €
<b>6</b>	<b>Dépenses non consacrées à l'exercice des compétences</b>	<b>96 816 €</b>	<b>130 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>12 401 €</b>	<b>0 €</b>
	<i>n Dotation de solidarité</i>	96 816 €	130 000 €	0 €	12 401 €	0 €
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT B = 4 + 5 + 6</b>		<b>1 145 442 €</b>	<b>1 140 382 €</b>	<b>1 037 290 €</b>	<b>1 209 641 €</b>	<b>1 266 284 €</b>
<b>EPARGNE BRUTE DE GESTION C = A - B</b>		<b>510 405 €</b>	<b>756 797 €</b>	<b>761 362 €</b>	<b>954 006 €</b>	<b>1 048 798 €</b>
<b>ANNUITE DE LA DETTE D = 8 + 9</b>		<b>228 309 €</b>	<b>237 698 €</b>	<b>52 825 €</b>	<b>94 531 €</b>	<b>134 901 €</b>
7	Intérêt de la dette	16 175 €	18 333 €	10 956 €	19 173 €	23 857 €
8	Remboursement en capital de la dette	212 134 €	219 365 €	41 869 €	75 358 €	111 044 €
<b>9</b>	<b>Encours de la dette au 31/12</b>	<b>505 357 €</b>	<b>285 992 €</b>	<b>244 123 €</b>	<b>604 274 €</b>	<b>493 230 €</b>
<b>EPARGNE NETTE DE GESTION E = C - D</b>		<b>282 096 €</b>	<b>519 099 €</b>	<b>708 537 €</b>	<b>859 475 €</b>	<b>913 897 €</b>

<b>Dépenses d'investissement</b>						
10	Etudes	32 040 €	65 733 €	102 978 €	42 795 €	16 864 €
11	Maintien du patrimoine existant (voirie, chemin randonnée, école de musique) et équipements services	7 522 €	97 033 €	199 301 €	431 396 €	368 468 €
12	Programmes nouveaux (dont fonds de concours)	1 709 266 €	458 031 €	2 538 057 €	1 579 942 €	143 745 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT F = 10 + 11 + 12</b>		<b>1 748 828 €</b>	<b>620 797 €</b>	<b>2 840 336 €</b>	<b>2 054 133 €</b>	<b>529 077 €</b>
<b>Recettes consacrées aux investissements</b>						
13	Fonds propres ou directement liées aux opérations <i>Fond de Compensation TVA</i> <i>Cessions d'immeubles et de terrains</i> <i>Epargne nette</i>	634 275 € 170 529 € 181 650 € 282 096 €	568 071 € 47 196 € 1 776 € 519 099 €	949 976 € 30 605 € 210 834 € 708 537 €	1 597 922 € 629 323 € 109 124 € 859 475 €	996 414 € 67 646 € 14 871 € 913 897 €
14	Subventions et participations	226 698 €	533 833 €	1 046 237 €	1 375 400 €	81 655 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT G = 13 + 14</b>		<b>860 973 €</b>	<b>1 101 904 €</b>	<b>1 996 213 €</b>	<b>2 973 322 €</b>	<b>1 078 069 €</b>
<b>BESOIN DE FINANCEMENT H = F - G</b>		<b>887 855 €</b>	<b>-481 107 €</b>	<b>844 123 €</b>	<b>-919 189 €</b>	<b>-548 992 €</b>
<b>Couverture du besoin du financement</b>						
15	Emprunt	0 €	0 €	0 €	435 509 €	
16	Mobilisation du fond de roulement	887 855 €	-481 107 €	844 123 €	-1 354 698 €	-548 992 €
<b>FOND DE ROULEMENT AU 31 / 12</b>		<b>183 912 €</b>	<b>665 019 €</b>	<b>-179 104 €</b>	<b>1 175 594 €</b>	<b>1 724 586 €</b>

## RATIOS

### Charge de structure

1	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonct.	46%	45%	48%	53%	50%
2	Dépenses de personnel par habitant	30 €	30 €	29 €	37 €	37 €
3	Dotation solidarité / Dépenses réelles de fonctionnement	8%	11%	0%	1%	0%
4	Dépenses directement consacrées à l'exercice des compétences / Dépenses réelles de fonct.	71%	68%	75%	79%	74%
5	Dépenses indirectement consacrées à l'exercice des compétences / Dépenses réelles de fonct.	21%	21%	25%	20%	26%
6	Rigidité des charges structurelles (Dépenses de personnel + annuité de la dette / dépenses réelles de fonctionnement)	65%	66%	53%	61%	60%

### Recettes de fonctionnement

7	Taxe professionnelle - Reversement de fiscalité / Recettes réelles de fonctionnement	71%	72%	74%	71%	68%
8	Taxe professionnelle - Reversement de fiscalité / Habitant	69 €	79 €	78 €	89 €	84 €
9	DGF / Recettes réelles de fonctionnement	21%	18%	18%	21%	22%
10	DGF par habitant	20 €	20 €	19 €	27 €	28 €
11	Recettes des services / Recettes de fonctionnement	3%	8%	4%	4%	4%

### Capacité d'Epargne

12	Epargne nette / Recettes réelles de fonctionnement	17%	27%	39%	40%	39%
13	Epargne nette par habitant	16 €	30 €	41 €	50 €	49 €

### Effort d'Equipement

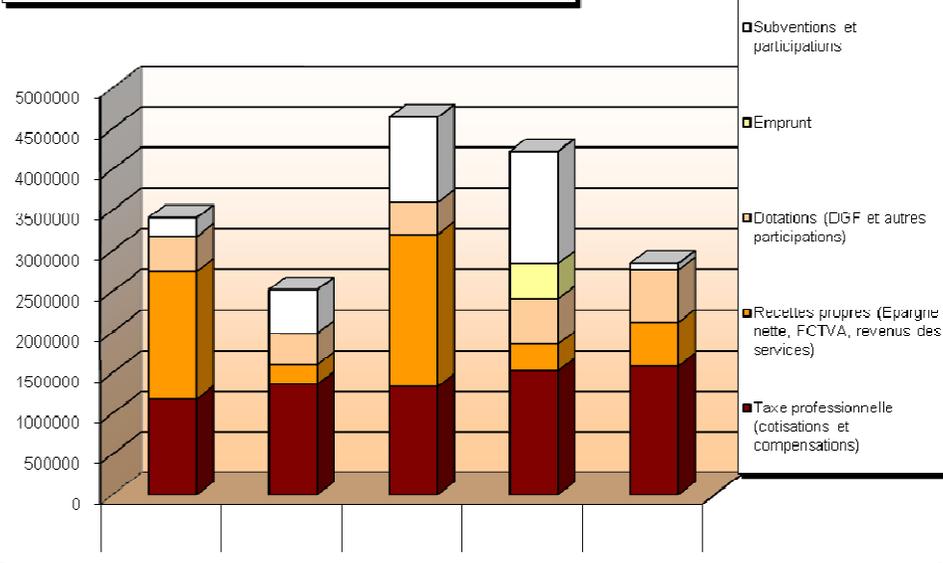
14	Dépenses d'équipement / Dépenses d'investissement hors dette	98%	89%	96%	98%	97%
15	Dépenses d'équipement / Habitant	0 €	42 €	160 €	117 €	27 €

### Poids de la dette / Marge de manœuvre

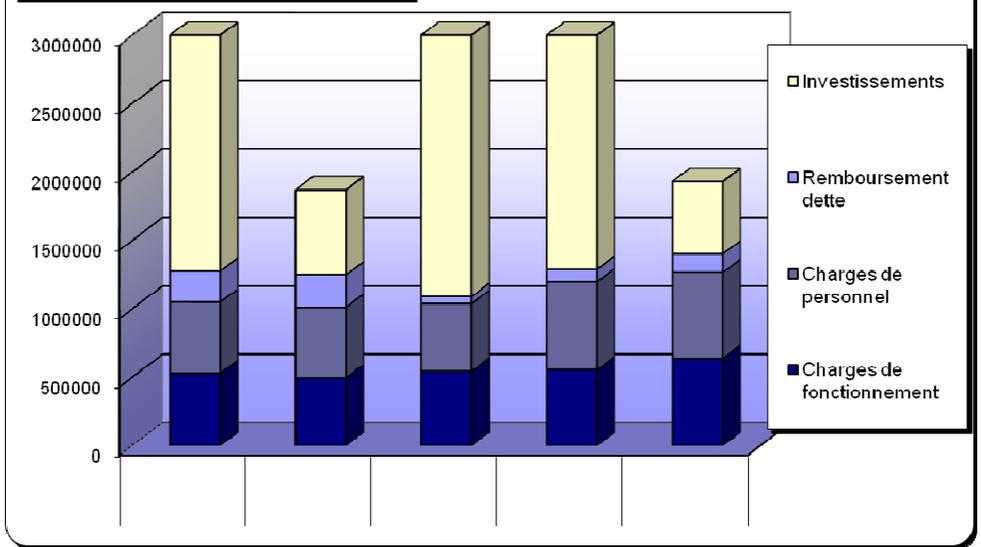
16	Poids de la dette (Annuité de la dette / Recettes réelles)	14%	13%	3%	4%	6%
17	Capacité de désendettement (Encours de la dette / Epargne brute)	1,02	0,39	0,33	0,65	0,48
18	Dette par habitant	29 €	17 €	14 €	35 €	26 €

### ANNEXE 3

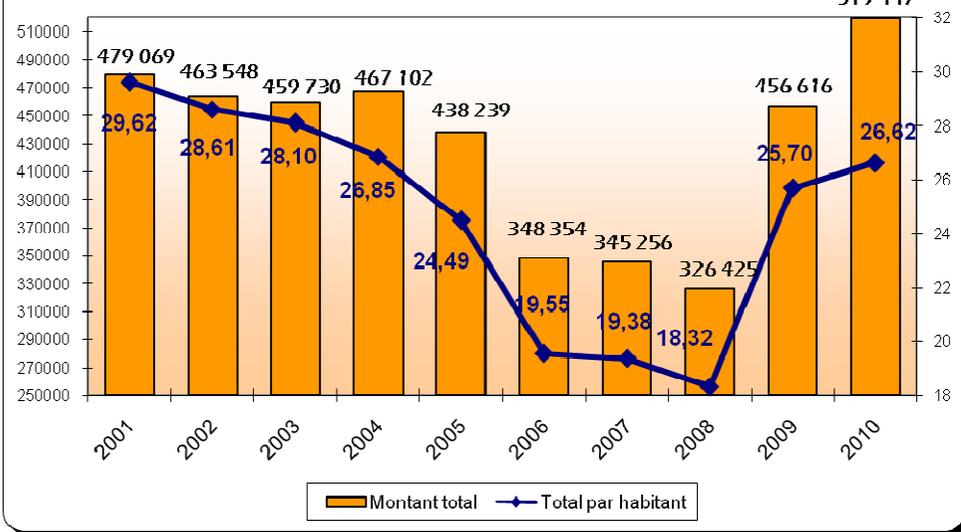
#### Répartition financière des recettes mobilisées



#### Répartition financières des dépenses



#### Evolution DGF



#### Synthèse

